



BAREME AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023

## HONORAIRES VENTE (à charge du vendeur)

Biens dont le prix Net Vendeur se situe	Honoraires
<99.999 €	8% TTC
De 100.000€ à 199.999€	6% TTC
De 200.000€ à 499.999€	5% TTC
>500.000€	4% TTC
Estimation Vente (multi-expertise)	190.00€ TTC
Vente ou cession de bail commercial	10% TTC
MINIMUM FORFAITAIRE (hors stationnement)	5.000 EUROS TTC (TVA 20%)
STATIONNEMENT (box, place de parking, garage)	2.000 EUROS TTC (TVA 20%)

## HONORAIRES LOCATION

Pour les baux soumis à la loi 08 Juillet 1989 et dont la surface du bien est inférieure ou égale à 100m<sup>2</sup>

- Pour les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail  
8€/m<sup>2</sup> TTC de surface habitable du bien loué (part locataire)  
8€/m<sup>2</sup> TTC de surface habitable du bien loué (part bailleur)
- Pour l'établissement de l'état des lieux (lorsqu'il est réalisé par l'agence)  
3€/m<sup>2</sup> TTC de surface habitable du bien loué pour l'entrée (part locataire)  
3€/m<sup>2</sup> TTC de surface habitable du bien loué pour la sortie (part bailleur)

Pour les autres baux et/ou les biens ont une surface habitable supérieure à 100m<sup>2</sup>

- 6% TTC du loyer cc annuel incluant un forfait 200€ TTC pour la rédaction de l'état des lieux d'entrée (part locataire)
- 6% TTC du loyer cc annuel incluant un forfait 200€ TTC pour la rédaction de l'état des lieux de sortie (part bailleur)

*Les honoraires de location sont dû après la réalisation de l'état des lieux d'entrée du locataire.*

*Les honoraires mis à la charge du locataire sont plafonnés dans la limite de ceux facturés au bailleur s'ils ne sont pas identiques.*